CONDITIONS GÉNÉRALES

CENTRE DE FORMATION

SOMMAIRE

Admission **3**

Paiement de la formation **3**

Pour obtenir un remboursement par TEMPTRAINING **3**

Les modes de paiements **3**

Candidats privés 3

Entreprises 4

Repas **4**

Annulation et absence à un cours **4**

Annulation de FORMATION par Manutention & Chariots **4**

Arrivée tardive **4**

Examens et tests **4**

Voie de recours en cas d'échec **5**

Attestations et certificats **5**

Comportement et sécurité **5**

Protection des données **5**

Numéro d'AVS **6**

Contact **6**

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre du centre de formation Manutention&Chariots :

ADMISSION

Seul sont admis aux formations les candidats figurant sur la liste de présence du cours.

> **Toutes nos formations sont confirmées dès l'inscription de 3 participants**

Les prérequis minimum et obligatoires pour participer à toutes formations sont les suivants :

- Être majeur
- Bonne compréhension et lecture du Français - Niveau B1/B2 minimum.

PAIEMENT DE LA FORMATION

A l'issue de votre inscription sur notre planning, vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail et le paiement de la totalité du cours est exigé dans un délai de 8 jours maximum après inscription pour les candidats privés.

Le délai de paiement indiqué est impératif. Passé ce délai, l'inscription sera automatiquement supprimée et la place pourra être réattribuée.

POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT PAR TEMPTRAINING

Les démarches sont à effectuer au préalable sur leur site :

https://www.tempservice.ch/fr/temptraining/deposer-une-demande.php

LES MODES DE PAIEMENTS

Candidats privés

Par carte bancaire.

Par virement bancaire (frais à la charge du candidat).

En espèces et en CHF à notre secrétariat.

Via PayPal.

Entreprises

Une facture est adressée à l'entreprise avant la formation. Échéance à 30 jours net.

REPAS

Les repas ou un bon repas est compris dans le tarif de votre formation si celle-ci dure toute la journée.

ANNULATION ET ABSENCE À UN COURS

Pour toute annulation annoncée plus de 48h00 ouvrable avant le début du cours (2 jours ouvrables), le candidat aura la possibilité de se réinscrire ou d'être remboursé.

Passé ce délai, aucune rétrocession financière ne sera possible.

En cas d'annulation ou de modification, nous nous réservons le droit de facturer un montant de CHF 200.- pour les frais de dossier.

En cas d'accident ou maladie, le remboursement s'effectuera sur présentation d'un certificat médical uniquement.

ANNULATION DE FORMATION PAR MANUTENTION & CHARIOTS

La direction de Manutention & Chariots peut en tout temps décider de fermer une session de formation. Cette fermeture entraînera le report de la formation ou le remboursement intégral de la formation.

ARRIVÉE TARDIVE

Le candidat est tenu d'arriver à l'heure sous peine d'exclusion et de non-remboursement de la formation.

Après 30 minutes de retard, les candidats seront refusés, sans remboursement.

EXAMENS ET TESTS

Tout cas de fraude lors de l'examen ou de menaces lors de la formation entrainera l'exclusion immédiate du candidat et donc l'échec, sans remboursement.

VOIE DE RECOURS EN CAS D'ÉCHEC

Après un premier échec, une date ultérieure est proposée au participant afin de repasser l'examen qu'il a échoué gratuitement.

Dans le cas d'un nouvel échec, le participant devra se réinscrire sur notre plateforme en ligne, à une session de rattrapage et payer la somme de CHF 100.- dans les 8 jours maximum après son inscription.

ATTESTATIONS ET CERTIFICATS

Aucune attestation ou certificat original ne sera délivré en cas de non-paiement de la totalité du cours.

COMPORTEMENT ET SÉCURITÉ

Le candidat doit se conformer aux règles de sécurité de l'entreprise et aux consignes de sécurité qui seront portées à sa connaissance par l'instructeur.

Le candidat doit également se conformer au règlement d'intérieur.

Le port des chaussures de sécurité est obligatoire pendant toute la durée de la formation (y compris pendant la partie théorique).

Le candidat et l'instructeur doit être en pleine possession de ses facultés et capacités à réagir. Pas de prises de médicaments et autres substances qui altèrent son aptitude à la conduite sans en avoir référé d'avance à l'instructeur.

En cas de comportement qui met en danger la vie des autres participants au cours, l'instructeur peut décider d'interrompre la formation. De plus, en cas d'insultes et/ou menaces/agressions, le candidat sera immédiatement renvoyé.

PROTECTION DES DONNÉES

Selon la législation Suisse, toutes vos données sont traitées dans le but pour lequel elles ont été collectées, elles sont détruites une fois le traitement effectué, en fin d'année.

NUMÉRO D'AVS

Le champs « N° AVS » est facultatif. Vous pouvez tout de même vous inscrire si vous n'avez jamais travaillé en Suisse, il vous suffira de mettre une * dans le champ pour que l'inscription soit validée.

CONTACT

Madame Delgado Vanessa – Responsable administrative du centre de formation

Tél. 022 342 55 30

Adresse e-mail : formation@manutention.ch

Adresse du centre de Meyrin :

37 Avenue Auguste François Dubois
1217 Meyrin

Adresse du centre de Carouge :

39 Route des Jeunes
1227 Carouge